

## édito

Chères Meulanaises, Chers Meulanais,

Cette année encore, la baisse des dotations de l'État qui se poursuit va lourdement frapper les collectivités territoriales. De nombreuses communes, qui étaient parvenues à absorber la première onde de choc en 2015 parce qu'elles bénéficiaient de marges de manœuvre, notamment de capacités d'autofinancement, devront inévitablement augmenter leurs taux de fiscalité en 2016.

À Meulan, cette diminution s'accompagnait d'un déficit structurel impossible à résorber avec les seules économies dégagées sur le fonctionnement et cette double peine a contraint la Municipalité à actionner le levier fiscal. Car les collectivités, qui ne sont pas responsables du déficit public de l'État, sont "chargées" de le résorber et doivent, elles, chaque année, voter leur budget en équilibre !

Les communes ne sont pas les seules victimes de ces choix gouvernementaux injustes : le département des Yvelines, le mieux géré de France (dépenses de fonctionnement maîtrisées, fiscalité basse, niveau d'endettement peu élevé) voit sa dotation globale de fonctionnement réduire de 90% en trois ans et ses dépenses sociales obligatoires (versement du RSA) exploser !!! Un vrai scandale. Pour la première fois, la fiscalité départementale va augmenter (5 points), mais, avec un taux de 12,58% sur la TFB, elle restera la plus faible d'Île-de-France après Paris et les Hauts-de-Seine.



Cécile  
ZAMMIT-POPESCU  
Le Maire

Conseiller départemental des Yvelines

## L'actu

# Votre nouvelle intercommunalité : Grand Paris Seine & Oise

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, Meulan-en-Yvelines fait partie d'une intercommunalité de 73 communes et 405 000 habitants. Ce changement s'inscrit dans le cadre de la réforme territoriale imposant à la région Ile-de-France des structures de plus de 200 000 habitants. La forme juridique choisie pour cet EPCI (établissement public de coopération intercommunale) est la CU (Communauté urbaine) qui exerce un nombre de compétences plus important qu'une Communauté de communes ou une Communauté d'agglomération et bénéficie de financements de l'état plus conséquents.

## Fiche d'identité de la CU GPS&O



**nom** : Grand Paris Seine & Oise  
**naissance** : 1<sup>er</sup> janvier 2016  
**composition** : 73 communes  
**fil conducteur** : la Seine et 18 îles  
**superficie** : 506,79 km<sup>2</sup>

**nombre d'habitants** : 405 000  
**adresse du siège** :  
Immeuble Autoneum,  
rue des Chevries  
78410 Aubergenville

Voirie :  
une urgence

p. 3

Chasse aux  
œufs : nouveau

p. 3

Sport : ça  
commence fort !

p. 6

## La gouvernance

### Instances de la CU GPS&O :

- Conseil communautaire composé de 129 membres
- Bureau communautaire composé du Président, des 15 Vice-présidents et des Conseillers délégués (6 actuellement)
- Conférence des Maires des 73 communes
- Commissions thématiques au nombre de 5.

Les élus ont été désignés par le vote des Conseils municipaux des 73 communes qui composaient les 6 EPCI ayant fusionné. Leur représentation est proportionnelle à la population communale (2 représentants pour Meulan-en-Yvelines : Cécile Zammit-Popescu et Ergin Memisoglu).

### Exécutif de la CU GPS&O :

Président : **Philippe Tautou**, Maire de Verneuil-sur-Seine

Vice-présidents :

1. **Sophie Primas**, Sénateur-Maire d'Aubergenville : ruralité, territoires agricoles et forestiers
2. **Karl Olive**, Maire de Poissy, Vice-président du Conseil départemental : politique sportive et développement numérique
3. **Pierre Bédier**, Président du Conseil départemental : grands projets et attractivité économique
4. **Catherine Arenou**, Maire de Chanteloup-les-Vignes, Vice-présidente du Conseil départemental : politique de la ville et cohésion sociale

5. **Laurent Brosse**, Maire de Conflans-Sainte-Honorine, Conseiller départemental : développement touristique
6. **François Garay**, Maire des Mureaux : enseignement supérieur, recherche et innovation
7. **Éric Roulot**, Maire de Limay : environnement, développement durable et espace aquatique
8. **Suzanne Jaunet**, Adjoint au Maire d'Achères : urbanisme
9. **Jean-Luc Santini**, Conseiller municipal de Mantes-la-Jolie, Conseiller régional : politique de l'eau et assainissement
10. **Cécile Zammit-Popescu**, Maire de Meulan-en-Yvelines, Conseiller départemental : action culturelle
11. **Pierre-Yves Dumoulin**, Adjoint au Maire de Rosny-sur-Seine : déplacements, mobilités et accessibilité
12. **Dominique Pierret**, Maire de Drocourt : finances et contrôle de gestion
13. **Christophe Delrieu**, Maire de Carrières-sous-Poissy : voirie, espace public et propreté
14. **Jean-Luc Gris**, Maire de Gaillon-sur-Montcient : gestion et valorisation des déchets
15. **Jean-Michel Voyer**, Maire de Hargeville : habitat et politique du logement.

Conseillers délégués :

- **Dominique Belhomme**, Adjoint au Maire d'Aubergenville : action foncière et sécurité
- **Dominique Bouré**, Adjoint au Maire de Limay : relations avec les collectivités, mutualisation des politiques publiques et qualité du service public
- **Marc Honoré**, Maire d'Achères : administration générale et dialogue social
- **Michel Lebouc**, Maire de Magnanville : gestion des achats publics.

(deux Conseillers délégués supplémentaires ont été élus lors de la séance du 9 février mais leurs délégations n'ont pas encore été définies : Fabienne Devèze, Maire de

### Prochains Conseils communautaires

24 mars  
(débat d'orientation budgétaire)  
et 14 avril (budget)  
20h à Epône  
(salle du Bout du Monde)

Morainvilliers, et Rama Sall, Conseiller municipal de Mantes-la-Jolie).

La composition de l'exécutif tient compte des équilibres politiques et territoriaux de la vallée de la Seine.

Les élus se sont par ailleurs constitués en 6 groupes politiques, respectivement composés de 67, 19, 16, 11, 4 et 4 membres. ■

## Les compétences

La Communauté Urbaine exerce un certain nombre de compétences obligatoires, mais également optionnelles si elles relèvent d'un intérêt communautaire. Sous cette forme juridique, de nombreuses missions communales sont automatiquement transférées à l'intercommunalité : l'eau, l'assainissement, la voirie... Afin de maintenir la continuité du service public et de prendre le temps du transfert et de la définition du périmètre de chaque compétence (il faut être précis sur le contenu, par exemple sur la voirie : chaussée, trottoirs, mobilier urbain, éclairage public...), des conventions de gestion provisoire ont été signées avec les communes qui, pendant un an, continueront à assumer des compétences au nom de l'EPCI. Après le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le transfert ne devrait concrètement rien changer pour les habitants car la Mairie restera le point d'entrée des demandes et démarches.

Dans le cas particulier de Meulan et des anciennes communes composant l'agglomération de Seine&Vexin se pose la question du devenir des compétences dites "orphelines" (petite enfance et enfance) qui devraient être restituées aux communes. ■



### Voirie : une urgence

Les dernières intempéries ont aggravé le mauvais état de la voirie, dû à un manque d'entretien durant des années. En effet, le colmatage des nids de poule avec de l'enrobé à froid tel qu'il a été largement pratiqué n'est pas viable. Cette situation nécessiterait un plan global de réfection de la voirie communale se chiffrant à plusieurs millions d'euros. L'année dernière, un peu plus de

160 000 € ont été consacrés à des travaux. En plus de la côte Lécuyer, certains sites particulièrement abîmés ont été traités. Par ailleurs, le Conseil départemental a repris la totalité de la rue du Maréchal Joffre, du boulevard Thiers et de la rue Gambetta, ainsi que les carrefours Clemenceau/Tessancourt/Jozon et Bertaux/Joly/Jozon, ainsi que l'entrée du pont. Dans les semaines à venir,

il est prévu plusieurs programmes d'enrobé à chaud en bandes qui permettront de recouvrir en totalité les secteurs endommagés. Attention, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la voirie est transférée à la Communauté urbaine. Durant une année, la commune assumera cette compétence par l'intermédiaire d'une convention de gestion provisoire. ■

### Le PVE généralisé sur la commune



Fini le petit papillon sur le pare-brise, désormais la Police municipale de Meulan est équipée de boîtiers pour PVE (procès-verbal électronique). Le numéro de la plaque d'immatriculation des véhicules en infraction est relevé via un smartphone, ce qui simplifie le travail des 8 agents du service. Les informations sont télétransmises directement au centre de traitement de Rennes. Le PVE est appliqué à toutes les infractions du code de la route. Le titulaire de la carte grise reçoit la contravention à domicile. La contestation est possible, dans les mêmes conditions que le PV classique. ■

### Carnet

#### Ils sont nés...

Elida Tekdal

#### Ils se sont mariés...

Soukaina Filali Rotbi  
et Damien Guebara

## Services publics

### Chasse aux œufs

**samedi 26 mars**  
**Ferme du Paradis**  
sur inscription

La Ville organise pour la première fois une chasse aux œufs destinée aux jeunes Meulanais.

- Les 2/10 ans devront chercher des œufs sur la pelouse de 10h à midi.
- Les 11/15 ans auront également leur chasse de 18h à 22h, avec une soirée DJ.

Bulletin d'inscription disponible en mairie et sur [www.ville-meulan.fr](http://www.ville-meulan.fr) pour cette 1<sup>er</sup> édition chocolatée.



### Les activités ados

#### Les mercredis de l'Espace jeunes

De nombreuses activités sont organisées pour les 11/17 ans, tout au long de l'année, les mercredis. Programme des deux prochains mois :

- en mars
- **mercredi 2** : poker géant, 15h-16h30
  - **mercredi 9** : patinoire de Cergy, 13h30-17h30, participation de 4€
  - **mercredi 16** : atelier culinaire (confection d'œufs de Pâques en chocolat), 15h-16h30
  - **mercredi 23** : cinéma de Cergy "UGC", 14h-17h, participation de 5€
  - **mercredi 30** : atelier scientifique "Planète Science", 14h30-16h30
- en avril
- **mercredi 6** : bowling à Orgeval, 14h-17h, participation de 4€
  - **mercredi 13** : atelier scientifique "Planète Science", 14h30-16h30

#### La semaine sportive pendant les vacances scolaires

La prochaine semaine multisports, encadrée par les éducateurs sportifs de la Ville, aura lieu du 18 au 22 avril, pour les enfants de 10 à 14 ans. Inscriptions à partir du 21 mars. Informations au 01 30 90 41 27.

#### Les vacances d'avril à l'Espace jeunes

Les animateurs ont concocté une multitude d'activités à l'occasion des vacances scolaires, du 22 au 29 avril, pour les 11/17 ans. Inscription à partir du 11 avril. Informations au 01 30 90 41 27. ■

### Les permanences en ville

De nombreuses permanences sont organisées à Meulan afin de vous aider dans vos démarches.

- **Écrivain public**  
(avec la Maison de la Justice et du Droit)  
lundi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h à la Maison des associations  
mercredi de 13 h 30 à 17 h dans la loge de la Mairie
- **Aide à la création d'entreprise**  
(avec le BGE - réseau national d'appui aux entrepreneurs)  
les vendredis 18 mars, 15 avril, 20 mai et 17 juin  
de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h, sur rendez-vous au 01 30 91 32 32
- **Aide au logement pour les jeunes**  
(avec le CLLAJ)  
les lundis 7 mars, 4 avril, 2 mai, 6 juin de 9 h à 12 h 30, dans la loge de la Mairie  
le 3<sup>e</sup> lundi du mois à la Maison des associations
- **Assistance juridique**  
(avec la Maison de la Justice et du Droit)  
lundi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, à la Maison des associations
- **Assistance aux consommateurs**  
(avec l'association UFC - Que Choisir)  
les samedis 19 mars, 16 avril, 21 mai et 18 juin, de 10 h à 12 h dans la loge de la Mairie
- **Consultation d'avocat**  
(avec le Barreau de Versailles)  
jeudi 7 avril, 2 juin, 8 septembre, 3 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2016 sur rendez-vous auprès de l'accueil de la Mairie
- **Aide à l'emploi pour les jeunes**  
(avec la Mission locale)  
lundi et mardi de 14 h à 17 h, jeudi de 9 h à 12 h, place des Pénitents
- **Aide pour combattre les addictions**  
(avec l'association Narcotiques anonymes)  
mercredi de 19 h à 21 h 30, à la Maison des associations

### Retour sur...

#### Le repas des séniors



142 séniors ont participé aux repas

Les dimanches 17 et 24 janvier, nos anciens ont été mis à l'honneur à l'occasion du repas annuel. Ce moment, très attendu, est un instant propice à la convivialité. Il permet de partager un temps festif avec l'équipe municipale, chargée du service. Cette année encore, ce sont Manuella et Stéphane qui ont invité les convives à la danse. Le prochain rendez-vous devrait avoir lieu en décembre.

#### Hommage à Brigitte Gros

Cette manifestation, initialement programmée le 14 novembre, a réuni de nombreuses personnalités. Tous ont rendu un hommage émouvant à cette grande dame qui a marqué l'histoire de notre ville. Sa famille, ses amis, les élus yvelinois et les Meulanais se sont retrouvés autour de films, photographies, interventions sur sa vie, sa place dans la Résistance, sa carrière journalistique et politique, son combat pour les femmes et pour les habitants des banlieues. Un grand moment.



### Vie locale

#### Commerce

##### Déménagement

Les deux magasins (chaussures et prêt-à-porter) de "La mode au pas" sont désormais réunis au même endroit. Dans un magasin rénové de 70 m<sup>2</sup> au service de la mode féminine, il vous est proposé, avec un excellent rapport qualité/prix, un look branché dans de très nombreuses tailles (du 36 au 52). Tops, petits pulls, robes, blousons ou pantalons se partagent les rayons avec de très nombreux accessoires : sacs, foulards, ceintures ou porte-cartes...  
28 rue du Maréchal Foch.

##### Changement de propriétaire

Notre maraîcher a changé. "Meulan Primeurs" vous garantit un arrivage quotidien de vos fruits et légumes : 75 % d'entre eux sont d'origine française. Le nouveau propriétaire compte privilégier les producteurs locaux. Il propose également du jus d'orange frais.  
20 rue du Maréchal Foch.

## Goûter culturel pour les seniors

La Ville propose aux seniors des goûters culturels le dernier jeudi du mois, à 14 heures, au Domaine Berson. Si vous êtes détenteur de la carte de bus municipale, vous pouvez bénéficier du transport gratuit avec le minibus de la ville.

- Réservation au 01 30 90 41 20 ■

## Conte-moi des histoires...

### Contes de la Méditerranée

Avec la conteuse Nathalie Leone. Samedi 2 avril à 16 h 30, salle rouge du domaine Berson, 18 rue de Beauvais.

- Gratuit, spectacle familial à partir de 7 ans.

### Contes du panier



Avec la conteuse Michèle Walter. Samedi 19 mars à 10h, bibliothèque du domaine Berson.

- Gratuit sur inscription au 01 30 95 74 23. Réservez aux enfants de 0 à 3 ans.

### Quand trois poules s'en vont au champ

Avec la conteuse Michèle Walter. Samedi 16 avril à 10 heures, bibliothèque du domaine Berson.

- Gratuit sur inscription au 01 30 95 74 23. Réservez aux enfants de 0 à 3 ans. ■

## Conférences - Rencontres

### Bruno Doucey et ses poètes

Dans le cadre du mois de la poésie, accueil de Bruno Doucey, éditeur et poète, Garous Abdolmalekian, poète iranien et Jin Eun-young, poète coréenne. Une invitation autour d'une poésie vivante et généreuse.

- Vendredi 18 mars à 20h30 dans les caves du Domaine Berson. Entrée libre

### Chevaux sauvages

Projection et discussion autour du film de Dan Cureau, en présence du réalisateur. Ce film documentaire, présenté dans plusieurs festivals internationaux, raconte le retour à la vie sauvage des chevaux dans la forêt de Letea en plein cœur du delta du Danube.

Vendredi 15 avril à 20 h 30 dans les caves du Domaine Berson. Entrée libre ■



## Vie associative

### Nouveau : Bobines & Bambins

À vos aiguilles ! Une association s'installe à Meulan. Bobines & Bambins accueille les couturiers et couturières de tous niveaux aux Granges de la Ferme du Paradis deux fois par semaine.

Patrons, livres et machines à coudre sont mis à disposition. Par ailleurs, l'association participe à l'opération *We Love Prema* en customisant des body pour les prématurés.

Les dons de body sont les bienvenus.

- Renseignements : bobines.bambins@gmail.com ■

### Jumelage

Le Bureau du Comité de jumelage sera renouvelé lors de son Assemblée Générale le 18 mars à 20h, Salle du Tribunal.

Dans cette perspective, il est fait appel à candidature pour les postes de Président(e) et Trésorier(e).

Si vous souhaitez vous investir dans cette activité, prenez contact avec le Comité de jumelage et envoyez votre candidature à : jumelagemeuulan@orange.fr ■

### Repas dansant

Le Secours Populaire Français de Meulan et ses environs organise un repas dansant le dimanche 20 mars à partir de 12 heures, à la Ferme du Paradis. Au menu : cassoulet.

- Tarif : 29 € Réservations (avant le 10 mars) par téléphone au 01 70 51 21 11 ou 06 20 54 22 52 ou par courrier au 17 rue de la Ferme. ■

### C'est bientôt la fête des voisins !

vendredi 27 mai

Invitez vos voisins à partager un moment de convivialité. La Municipalité peut vous accompagner dans votre projet.

Contactez le service vie associative au 01 30 90 41 26



## Nos collégiens champions d'aviron indoor !



A gauche les rameurs de Mercier, à droite ceux d'Henri IV

© Xavier Dumais Plunier

Les rameurs des deux collèges de Meulan, Henri IV et Mercier, se sont brillamment illustrés lors des championnats académiques d'aviron indoor 2016. Le collège Mercier a décroché la victoire, juste devant Henri IV. Le résultat de cette compétition, où plus de 170 participants se sont affrontés, a permis à nos collégiens de participer au championnat de France UNSS, où ils se sont respectivement classés à la 12<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> place.

Chaque équipage (4 filles ou 4 garçons) participe à deux épreuves : une série de 1000 mètres à 4 (les 4 équipiers effectuent 1 000 m chacun, leur temps final est la moyenne de

leurs performances cumulées) ; et une finale de 4 x 500 mètres (les équipiers se relaient sur 1 rameur ergomètre et parcourent la distance totale de 2000 mètres). Un grand bravo à eux !

## Cours de Pilâtes

L'association Will'sports vous propose des cours de Pilâtes, le vendredi de 18 heures à 19 heures, au gymnase Michel Jazy. La méthode Pilâtes est une méthode douce de renforcement des muscles posturaux permettant une meilleure utilisation des muscles superficiels, en harmonie avec la respiration et un travail de mobilisation articulaire.

Premier cours gratuit. Abonnement jusqu'en juin à 20 €.

Will'sport 01 30 95 59 76 – 06 60 15 79 45 – will.sport@hotmail.fr.

## Cela commence fort pour l'ACM

Premier podium pour l'Athlétic Club de Meulan. L'équipe toute catégorie, composée de Roxane, Déborah, Hélène, Ophélie et Hamel, est championne des Yvelines en toute catégorie libre 3, elle se qualifie pour les épreuves régionales.

## Des podiums pour nos karatékas

Les podiums se succèdent pour l'AK78. En janvier, à Ecqueville, lors de la coupe des Yvelines, 8 de nos karatékas (sur 11 !) ont récolté des médailles (1 or, 2 argent, 5 bronzes).



© AK78

## Vie municipale

### Nouveaux arrêtés

portant interdiction des déjections canines sur l'ensemble du territoire de la commune : véritable fléau dans tous les quartiers malgré un nettoyage quotidien, les dépôts de déjections canines sont le résultat de l'incivilité des propriétaires de chiens et difficiles à verbaliser car ayant lieu à des horaires durant lesquels la Police municipale n'est pas sur le terrain.

portant interdiction de consommation d'alcool sur la voie publique : le problème est bien connu des services de police municipale et nationale car Meulan s'illustre malheureusement depuis des années avec la présence nuit et jour sur son territoire d'individus fortement alcoolisés perturbant la tranquillité des commerçants et habitants et créant un sentiment d'insécurité.

portant durée maximale de stationnement des véhicules des personnes en situation de handicap titulaires de la carte de stationnement : dans les zones à stationnement limité, les places dédiées au handicap doivent être également limitées dans le temps afin de ne pas devenir des parkings permanents de riverains, ce n'est en effet pas leur destination.

Délibérations votées lors de la séance du 20 janvier dernier :

### Marchés

Le contrat liant la commune à la SEMACO pour l'exploitation des marchés de plein vent de l'Aubette et du Paradis arrivant à échéance fin août 2016, il était nécessaire de voter une délibération pour relancer la délégation de service public. Les principales modifications concernent le stationnement (fin

du parking payant et création de places supplémentaires les jours de marché afin de favoriser l'activité commerçante du centre-ville) et les marchés de Pâques et Pentecôte (maintien du marché dans son format habituel, suppression de la vente de vêtements sur la voirie et mise en place d'animations par la Ville). ■

### Cession immobilière

La délibération votée autorise le Maire à vendre les deux parcelles correspondant à l'ancienne école Valéry, déclassée et désaffectée depuis le déménagement dans le bâtiment Curie réhabilité, pour une valeur de 700 000€ (estimation des Domaines : 645 000€). Sachant que le bâtiment du haut de la rue Valéry était inaccessible et que le bâtiment du bas aurait nécessité la mobilisation de près d'un million d'euros pour sa mise aux normes, la Municipalité a fait le choix de céder ces terrains jouxtant ceux d'un futur ensemble immobilier à l'emplacement du collège Mercier (un point sera fait dans un prochain Mag sur l'urbanisme et les grands projets dont les permis de construire sont en cours d'instruction). ■

## À l'écoute des Meulanais

### Permanences des élus : les samedis de 10h à 12h

samedi 12 mars  
Maison des associations

samedi 9 avril  
Loge de la Mairie

### Prochains Conseils municipaux

Mercredi 16 mars  
Mercredi 13 avril  
à 20 heures 30  
en Mairie

## Tribune libre

### Agir pour Meulan-en-Yvelines (majorité - 22 élus)

Le cumul des mandats... Un sujet qui mobilise tant la gauche qu'il a conduit à une législation absurde interdisant par exemple à un parlementaire, ne siégeant que trois jours par semaine, d'être maire d'une petite commune... mais l'autorisant à exercer une profession à temps plein et à percevoir la rémunération correspondante ! La question, temporelle comme financière, se pose dans les mêmes termes pour les élus locaux, même si elle demeure d'ordre moral : on s'offusque de les voir cumuler des mandats, et donc des indemnités, mais on trouve normal de cumuler des salaires ou des retraites avec des indemnités, et moins de présence ! ■

### Meulan demain (minorité - 6 élus)

Nicolas F. a écrit sur Facebook : "Maintenant qu'il n'y a plus de commission logement à Meulan, il doit y avoir des amis qui en profitent... ou en tout cas on peut se poser la question vu qu'ils l'ont supprimé". Une plainte a immédiatement été déposée contre lui par la maire de Meulan et il a été convoqué au commissariat. D'autres Meulanais auraient fait l'objet des mêmes procédures. Que se passe-t-il à Meulan? Que signifient ces procédures d'intimidation ? Les Meulanais n'auraient-ils plus le droit de s'exprimer et de faire part de leurs opinions ou interrogations? Quel régime cherche-t-on à nous imposer? Meulanenactions.fr ■

### Meulan Bleu Marine (minorité - 1 élu)

Le dernier rapport annuel de la Cour des comptes, paru ces derniers jours, pointe une nouvelle fois les grandes lacunes de l'intercommunalité : illisibilité du projet, défaut de mutualisation entre l'interco et les communes membres, gestion administrative coûteuse et défaillante. Notre nouvelle Communauté urbaine GPS&O, elle, avance cahin-caha. Mais tout le monde ne sortira pas perdant de cette aventure : Mme Zammit-Popescu, toujours vice-présidente mais de la nouvelle entité, voit son indemnité plus que doubler ! Retrouvez mon interview choc (Partie 1/2) sur l'immigration à partir du 15/03 à 20h00 sur <http://meulanbleumarine.unblog.fr/> ■



## Pomme d'Api d'Offenbach et sa farandole d'opérettes

samedi 12 mars à 20 h30 • Ferme du Paradis  
Par la compagnie lyrico-dramatique  
*Deux croches rondes*

À la croisée du chant et du théâtre, le spectacle explore avec malice un répertoire d'opérettes  
• Tout public - tarifs : 10€, 6€ et 3€

## Vide-greniers du Paradis

Dimanche 3 avril de 7 h à 18 h



Le Vide-greniers du Paradis est l'un des premiers rendez-vous de l'année des brocanteurs et des chineurs. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 25 mars. Le bulletin est disponible en mairie et sur le site de la ville ([www.ville-meulan.fr/spip.php?article565](http://www.ville-meulan.fr/spip.php?article565)).  
• Tarif du mètre linéaire pour les Meulanais : 6€.

## Si Bechet m'était conté

samedi 16 avril à 20 h30  
Ferme du Paradis  
Avec l'orchestre jazz-band Dixieland  
*New Orléans*.

Sept musiciens professionnels vous proposent un concept très original autour de Sidney Bechet.  
<http://www.mongroupedejazz.com>  
• Tout public - tarifs : 10€, 6€ et 3€



à proximité...



## Festival international du Cirque des Mureaux

samedi 5 mars à 13 h30 et 17 h30  
dimanche 6 mars à 11 h et 15 h30 • Parc du Sautour

Le chapiteau est dressé, les artistes, les fauves, les éléphants et les chevaux sont prêts à entrer en piste...  
• Tarifs de 7 à 14€ - renseignement 01 30 91 24 30

## Horaires de la mairie

- lundi 8h30-12h30 / 13h30-18h
- mardi 8h30-12h30
- mercredi au vendredi 8h30-12h30 / 13h30-17h
- samedi 8h30-12h

## Permanences

### Urbanisme

samedi 5 mars, 2 avril et 7 mai en mairie  
• de 8 h30 à 12 h

### Avocat

jeudi 4 avril  
Uniquement sur rendez-vous à l'accueil de la mairie  
01 30 90 41 41

### Association de consommateurs

3<sup>e</sup> samedi de chaque mois en mairie  
• de 10 h à 12 h

## Permanences médicales

### Pharmacies

Consultez le site du syndicat des pharmaciens :  
<http://lc.cx/Znsq> ou ville-meulan.fr, ou téléphonez au commissariat de police 01 34 92 49 00

### Dentistes

Pour connaître l'adresse du dentiste de garde, téléphonez au 01 39 51 21 21

### Maison médicale

Si vous êtes malade en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux, la maison médicale de garde peut vous recevoir tous les soirs de 20 h à minuit et les jours fériés de 9 h à 13 h, faites le 15 pour y accéder.

## Don du sang

vendredi 29 avril 15 h à 20 h  
samedi 30 avril 10 h à 13 h et 14 h à 17 h  
salle Larcher, 1 quai Albert 1<sup>er</sup>